

6 février 2001

01.309

### **Question Bernard Matthey**

#### **Une navette entre Chambrelieu et Anet. N'est-ce pas le moment d'y penser?**

La voie CFF - BN Chambrelieu - Anet est manifestement en situation de constituer le support d'une ligne de réseau express régional (RER).

Sachant:

- la diminution de la fréquence des arrêts entre Chambrelieu et Neuchâtel;
- la difficulté d'accéder en voiture à la gare de Neuchâtel et de s'y parquer pour une longue durée;
- le développement prévu des activités économiques dans le secteur de la gare de Neuchâtel;
- le développement continu des villages périphériques entre Marin et Chambrelieu,

nous pensons qu'une réflexion sérieuse sur la mise en service d'une navette entre Chambrelieu et Marin, voire Anet, devient nécessaire.

Dans une première étape, on pourrait par exemple faire circuler – le temps de l'Expo? – deux rames, louées et pas nécessairement flambantes neuves, pour tester le marché des utilisateurs. En cas de succès avéré, on pourra alors améliorer progressivement l'équipement.

Le Conseil d'Etat partage-t-il notre analyse de la situation?

Note: Nous acceptons que réponse à la question soit donnée lors de la session prochaine.